

LES Ateliers

DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Comment renforcer l'attractivité économique et agricole de l'Isère ?



MERCREDI 14 MARS 2018 – 14H

Maison du Département, Bourgoin-Jallieu

Les Ateliers des Départements : l'exemple du Département de l'Isère

I. Le monde agricole

- A. Une agriculture iséroise diverse
- B. Les circuits courts
- C. Modernisation et promotion de l'agriculture locale iséroise
- D. Un double soutien à l'agriculture

II. L'attractivité de l'Isère, une question globale

- A. « Il faut constamment penser attractivité » (Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère)
- B. Le numérique
- C. Une desserte du territoire

Introduction

« Comment renforcer l'attractivité économique et agricole de l'Isère ? ». C'est une question qui pourrait s'appliquer à l'ensemble du territoire national.

Dans un monde aujourd'hui structuré selon un critère d'attractivité, la tendance est à deux phénomènes opposés et pourtant compatibles : la valorisation du local, et la mondialisation des échanges et des installations. Les entreprises se construisent à la fois au plus proche du client, et sur un marché à la large étendue.

Représentants du commerce et de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat, de l'élevage et des grandes entreprises étaient réunis pour ces Ateliers, l'occasion de mettre à l'honneur les forces vives iséroises issues du monde agricole et de l'entreprise.

I. Le monde agricole

A. Une agriculture iséroise diverse

Rassemblant plus de 6000 exploitations, couvrant 37% du territoire, l'agriculture est un enjeu central du Département isérois. L'Isère dispose de paysages variés, atout favorable à une diversité de production, entre grandes cultures, fruits, lait de vache, élevage bovin, pépinières et horticulture.

Les exploitants du territoire en sont tout autant diverses, puisque 14% des exploitations rentrent dans la catégorie des « grandes », 33% d'entre elles sont « moyennes » et les 52% restantes sont dites « petites ».

Question fondamentale aujourd'hui en France après plusieurs scandales éblouissant le monde de l'agroalimentaire¹, le Département espère aider à la restauration de la confiance entre producteurs, transformateurs, distributeurs, et consommateurs. C'est pourquoi ceux-ci sont réunis à la fois autour des tables de discussion des Ateliers et au cœur des projets du Département.

Entre difficultés nationales et solutions départementales, c'est ici que se joue la stabilité du pôle agricole et agroalimentaire isérois.

B. Les circuits courts

Le marché local a toute son importance en Isère : 27 % des exploitations vendent au moins un produit en circuit court. A l'heure où l'origine des produits est toujours plus chère aux consommateurs, il paraît donc fondamental pour le Département de prendre part aux initiatives de suppression des intermédiaires.

Renforcer les circuits-courts est un des moyens de soutenir un revenu rémunérateur des agriculteurs, qui profitent du regain d'intérêt pour les produits frais et de qualité. C'est l'assurance d'une relation de confiance stable et directe, entre producteurs et consommateurs.

Le Département de l'Isère soutient ainsi les producteurs qui souhaitent s'adapter à ce nouveau mode de consommation. Il aide à la création d'ateliers de transformation fermière

¹ Rappelons-nous par exemple du détergent découvert dans une cuve de l'usine Yoplait en Isère en décembre dernier.

permettant de commercialiser les produits par vente à la ferme. Il existe aujourd'hui 23 magasins de producteurs en Isère.

Une animatrice a par ailleurs été spécifiquement engagée pour créer du lien et restaurer une confiance entre producteurs, transformateurs et distributeurs.

Les initiatives communes sont encouragées. Des réseaux de points de vente collectifs émergent ainsi que des groupements de producteurs locaux. Ainsi, Mangez bio Isère, ReColTer et la légumerie « AB Epluche – Isère à saisonner » répondent à la demande de restauration collective. Les restaurants scolaires des collèges disposent de menus aux produits frais et locaux, dont l'origine et la qualité sont assurées. Le Département accompagne des initiatives identiques auprès des collectivités pour les cantines scolaires, les établissements d'accueil pour personnes âgées et la restauration collective dans les entreprises ou administrations.

Cet objectif de rapprochement des intermédiaires et d'association des producteurs est tout aussi manifeste dans les filières viandes.

Dans l'objectif d'un repère de qualité des produits sur le territoire isérois, le Département soutient la mise aux normes des bâtiments d'élevage et la sécurisation des productions. Par ailleurs, le Laboratoire vétérinaire départemental intervient également pour assurer la santé animale dans les élevages.

Le Département de l'Isère s'est aussi engagé dans la requalification et la modernisation de l'abattoir du Fontanil. Suite à des difficultés importantes, le Syndicat Mixte Alpes Abattage, en charge de la gestion de l'établissement, a été recomposé avec l'entrée de la Métropole à hauteur de 46.2% et du Département à celle de 51%. Ce dernier participe au financement d'une étude visant à y développer de nouvelles filières comme la découpe des viandes ou la transformation des produits carnés, pour permettre aux éleveurs isérois d'y trouver de nouveaux débouchés. Entièrement rénové et modernisé, l'abattoir de Grenoble-le Fontanil est un exemple parfait de la rencontre des acteurs majeurs dans les circuits courts et de leur installation durable.

C. Modernisation et promotion de l'agriculture locale iséroise

Toutefois, si les produits isérois peuvent être mis à l'honneur sur son propre territoire, il est tout aussi cher au Département d'en assurer la représentation à une échelle plus globale.

L'Isère présente déjà un pôle agroalimentaire dynamique avec des entreprises de renom telles que Yoplait, Danone, Teisseire, Brioche Pasquier ou encore le jambon Aoste.

Mais rappelons que plus de la moitié des producteurs isérois travaillent sur de petites exploitations. La valorisation de leur travail passe par des marques à l'influence institutionnalisée, comme l'AOC Noix de Grenoble par exemple.

Des territoires, aujourd'hui « places to be », ont fait de la marque territoriale un incontournable de la mise en valeur d'un espace. Il s'agit d'un label permettant de se distinguer des autres territoires en soulignant ses différences et son potentiel. Après Only Lyon, Savoie Mont-Blanc et Auvergne nouveau monde, Alpes-is(h)ere a été spécifiquement créée pour le Département de l'Isère.

La marque doit mettre en valeur les principales caractéristiques du territoire : la montagne et son écosystème d'une part, l'excellence scientifique et sa capacité d'innovation d'autre part. Toutefois l'atout agricole du Département est loin d'en être occulté.

J.P. BARBIER a en effet profité des Ateliers pour annoncer le lancement de la marque agricole Agri Is(h)ere, déclinaison de la bannière Alpes is(h)ere, sous laquelle le Département participait au Salon International de l'Agriculture. Agri is(h)ere doit rassembler tous les membres du pôle agroalimentaire pour assurer une meilleure identification des produits isérois.

Dans ce cadre, des aides financières sont attribuées aux entreprises agroalimentaires qui souhaitent se développer ou se moderniser. Le Département aide aussi à aménager des pistes et des chalets d'alpages afin de développer des filières de qualité comme l'agneau des alpages. Enfin, il apporte également son soutien à la préservation du foncier agricole pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs.

Le savoir-faire isérois est par ailleurs promu tout au long de l'année avec l'organisation d'événements en lien avec l'agriculture, et qui mettent à l'honneur la gastronomie iséroise et les produits locaux.

D. Un double soutien à l'agriculture

Le Département a ainsi fait de l'agriculture un point fondamental de son action puisque 8.4 millions d'euros y sont consacrés. En adoptant une focale double, associant local et national, l'Isère s'est adaptée aux besoins de son territoire.

Elle se fait d'abord porteuse d'une marque à résonance nationale. Outre les nombreux labels AOC s'étendant sur le territoire isérois, et un pôle agroalimentaire déjà très dynamique, l'Isère présente de nouveaux mécanismes pour une représentation toujours large de ses producteurs.

Cette image nationale se compose toutefois avec un autre objectif fondamental : la stabilité d'une confiance retrouvée envers les producteurs.

L'environnement de l'agriculture iséroise se veut profitable à tous : les producteurs, à la fois représentés et rémunérés, les consommateurs, assurés de la qualité et de la provenance des produits.

La distinction historique entre petites exploitations à représentation locale et grandes exploitations à influence nationale s'efface avec les marques territoriales vantant les produits locaux.

II. L'attractivité de l'Isère, une question globale

A. « Il faut constamment penser attractivité » (Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère)

Quelles sont les raisons qui font qu'une entreprise veut s'implanter dans un territoire ? Quels ressorts les collectivités ont-elles pour créer un terreau propice à l'installation ?

Il est important de rappeler que le Département n'est plus compétent stricto-sensu en matière d'aides économiques. Il reste toutefois, avec ses politiques de relance et d'investissement, un acteur de premier plan de l'attractivité du territoire.

C'est ainsi que le Département s'attache au lancement d'une stratégie de marque pour valoriser les productions locales, mais s'implique très fortement de manière plus générale dans l'investissement et l'équipement de son territoire.

Son plan tient en trois piliers : la valorisation de l'agriculture iséroise, l'aménagement numérique du territoire, et l'entretien des axes de circulation. Il faut créer un terreau favorable à la venue d'entreprises jeunes et innovantes.

Et c'est à la fois par le développement du Très Haut Débit et de tous les réseaux que l'accessibilité du Département peut être assurée. L'activité des entreprises, l'emploi et la formation, le bâtiment ou la mobilité sont ainsi autant de domaines auxquels le Conseil départemental peut apporter son soutien.

B. Le numérique

L'Isère bénéficie d'une économie dynamique qui s'appuie sur une industrie aux bases solides rassemblant la métallurgie, l'électronique, la chimie, ou encore l'agroalimentaire. Mais c'est aussi un territoire d'innovation porté par le complexe scientifique MINATEC dont le Département est actionnaire. Y sont rassemblés 3000 chercheurs, 1200 étudiants et 600 industriels.

Le LETI, Laboratoire d'électronique et de technologie de l'information, est au cœur de la dynamique du pôle Minatec-Minalogic de compétitivité mondiale des technologies du numérique Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est pourquoi la desserte numérique du Département est fondamentale.

Le Très Haut Débit est aujourd'hui indispensable aux nouvelles entreprises qui se sont construites comme connectées. Des travaux pour la construction du réseau de fibre optique sur l'ensemble du Département ont donc été engagés, notamment avec les structures « Isère Très Haut Débit », et Isère Fibre.

Depuis 2011, par une série de délibérations, le Conseil départemental a décidé la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP) pour la couverture à très haut débit, en complément des réseaux optiques des opérateurs privés.

L'année 2018 devait amener une modernisation du réseau wifi départemental, ciblée sur les « zones grises ADSL », assurant l'accès à des débits plus fiables et performants. D'ici 2021, l'Isère espère disposer d'un accès « bon débit » à Internet en tout point du territoire. La phase 1 du RIP Isérois devrait doter de la fibre optique 70% du Département et 95% des entreprises de plus de 5 salariés. Les premières entreprises ont accès au service de fibre départementale depuis mars 2018. Le Département et SFR Collectivités ont par ailleurs annoncé que les premiers foyers isérois seraient éligibles à la fibre optique d'ici la fin du premier semestre 2018.

Dans l'attente du réseau fibre, le réseau wifi départemental a été modernisé et étendu. Les extensions du réseau devraient assurer 20 Mbits/s pour les particuliers, et 100 Mbits/s pour les entreprises.

2024 devrait amener la couverture de l'ensemble des foyers, bâtiments publics et entreprises de l'Isère en très haut débit par un raccordement à la fibre optique.

C. Une desserte du territoire

Et puisque la desserte et l'accessibilité sont fondamentales à un territoire compétitif, c'est près d'un tiers du budget d'investissement du Département (soit 100 millions d'euros) qui revient à l'entretien et l'aménagement des réseaux de transports.

L'Isère jouit d'un réseau d'infrastructures de transport important : l'aéroport Grenoble-Alpes-Isère, de nombreuses autoroutes (A41, A43, A48, A49, A480), et un réseau ferré significatif. Le renouvellement des aménagements reste toutefois essentiel à la sécurité et au développement économique du territoire.

Une attention particulière est apportée aux axes routiers du Nord de l'Isère où le trafic routier progresse chaque année de 0.6%. Des zones extrêmement dynamiques comme celle du Parc

de Chesnes ou de l'agglomération grenobloise sont privilégiées, avec la future voie nouvelle « VP 5 », et le réaménagement de l'A480-Rondeau.

De même, depuis fin 2017, le nouveau pont sur l'Isère est ouvert à la circulation pour fluidifier et sécuriser le trafic des usagers qui empruntent cette route à grande circulation.

Le Département de l'Isère est de plus en collaboration accrue avec le Département des Hautes-Alpes pour la desserte d'un territoire plus large. Au premier rang de cette entente, la RD1091 reliant Vizille à Briançon qui doit être modernisée. Une étude a été lancée et les deux Départements ont sollicité du Préfet de Région le soutien de l'État. Les deux Départements souhaitent également travailler de concert sur les RD 1075 et RN 85 afin d'améliorer la liaison Sud-Nord.

En termes de transport ferroviaire, les deux collectivités espèrent la mobilisation de l'Etat et des Régions pour assurer la modernisation des dessertes ferroviaires du Massif. Une desserte des territoires de montagne est aujourd'hui nécessaire à leur désenclavement et leur développement économique et touristique.

L'Isère soutient également politiquement le développement d'autres liaisons ferrées : l'axe Grenoble-Lyon et le fret ferroviaire, prévus par le contrat de plan Etat-Région.